



Le Président

Carcassonne, le 17 avril 2020

AV/ASA/CF/D2000072

Madame Sophie BEJEAN
Recteur de la Région académique d'Occitanie
Rectorat de l'Académie de Montpellier
31 Rue de l'Université
CS 39004
34064 MONTPELLIER Cedex 2

Madame la Rectrice,


J'ai été destinataire, le 14 avril dernier, en copie d'un courrier vous étant adressé par le CREO dénonçant le projet de défléchage d'un poste « occitan » à l'école communale de Montréal dans l'Aude.

Je tiens, par la présente, à vous faire part de mon incompréhension à ce sujet puisque ce poste en question participe d'une continuité évidente d'apprentissage de l'occitan sur un bassin de vie lié au collège de Bram, lui-même pourvu d'un enseignement de notre langue régionale. Cette décision risque ainsi de compromettre gravement ce principe de continuité et freiner de nombreux élèves dans leur cursus bilingue pourtant valorisé par les textes nationaux.

Depuis la signature de notre schéma de développement de l'occitan en 2018, le Département de l'Aude s'engage avec les acteurs de terrain pour améliorer la place de notre langue régionale et de la culture qui l'entoure. Je trouverais regrettable que cette implication positive et collective pour notre territoire se voit en partie compromise par des projets tels que celui-ci au sein de l'éducation nationale.

Je tiens donc à vous exprimer mes fortes réticences quant à ce projet de défléchage et espère que cette intervention retiendra toute votre attention.

Veillez recevoir, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations distinguées.



André VIOLA